



Votre enfant a été identifié à haut potentiel intellectuel...

Pourquoi adhérer à l'ASEHP ?

Pour vous et nous : ensemble nous sommes plus crédibles, votre expérience et votre soutien nous permettent d'aider...

Comment sont utilisées les cotisations des membres ? Elles servent à financer :

- L'organisation d'activités pour les enfants membres
- L'organisation de conférences, de soirées d'information, de rencontres, ...
- La publication de documents d'information, brochures, flyers, ...
- Les contacts avec les professionnels (médecins, psychologues, pédagogues, thérapeutes, chercheurs et institutions)
- Les contacts avec d'autres associations suisses ou étrangères
- La formation et le perfectionnement des connaissances des bénévoles afin de mieux conseiller/orienter : cours, séminaires, ...
- Le défraiement des bénévoles qui consacrent du temps à la reconnaissance de la thématique « HP » : frais de déplacements, courriers, matériel, ...

Pour votre famille :

- rencontrer d'autres parents d'enfants membres
- partager vos difficultés, échanger vos idées
- disposer d'une écoute et de conseils auprès de l'antenne de votre région
- activités lors desquelles votre enfant pourra rencontrer d'autres enfants au fonctionnement particulier, se rendre compte qu'il n'est pas seul dans sa différence, se rassurer sur ce fonctionnement
- bénéficier d'informations régulièrement mises à jour

La particularité de votre enfant nécessitera toujours une attention avertie; l'expérience des autres parents pourra vous aider à anticiper ou affronter les éventuelles difficultés. L'identification n'est pas une fin, c'est un commencement !

Avec vos cotisations, nous pouvons organiser des activités

Grâce à vos cotisations, nous pouvons aider !
